

Compte rendu de la séance publique du mardi 24 février 2026 à 14 h 30

Communication de Michel PAULIN

« Les fouilles subaquatiques d'un habitat du XI^e siècle au Lac de Paladru ».

Excusés : Christian BANGE, Christian DUMAS, Jacques FAYETTE, Nathalie FOURNIER, Jacques HOCHMANN, Marie-France JOUBERT, Philippe LEBRETON, Philippe MIKAELOFF, Bruno PERMEZEL

Le président Christian GAILLARD ouvre la séance à 14 h 30.

Il revient sur la journée d'études organisée par l'association d'étudiants UNIART de LYON 2 : elle s'est déroulée le 6 février, sur le thème « Enseigner et apprendre la sculpture. Du XVIII^e siècle à nos jours. » L'assistance était peu nombreuse, mais a été intéressée et a apprécié la parfaite organisation des étudiants. Pierre CRÉPEL a présenté nos collections.

Le président fait ensuite quelques annonces :

- Yves BOUCAUD-MAITRE donnera une conférence à la Faculté de Médecine, à Grange Blanche ce jour même, à 18 h, sur le thème de « l'histoire des refus vaccinaux ».
- Philippe CARRY nous informe de la projection libre et gratuite d'un film-documentaire intitulé « Le Tata, Paysage de pierre ». Cela concerne le cimetière militaire situé à Chasselay. Ce film évoquera le massacre des tirailleurs sénégalais lors de la dernière guerre. Il sera projeté le jeudi 26 février, à 18 h 30, à la MJC du Vieux Lyon.
- À l'intention des seuls Académiciens : Notre confrère Paul PERRIN interviendra sur le thème : « La médecine se déshumanise : mythe ou réalité ? » le 17 mars à 10 h 30, à la bibliothèque.
- Le sujet de la prochaine communication de François SIBILLE, « Des jets invisibles qui sillonnent l'espace intergalactique », sera remplacé par le titre suivant : « Les "petits points rouges et les gros trous noirs" ».

Notre confrère, Robert BOIVIN, secrétaire général de la Classe des Sciences donne lecture du compte rendu de la séance du 3 février, consacrée au discours de réception de Françoise THIVOLET : *Un vaccin contre un cancer : l'histoire des papillomavirus hominis*.

Le président présente ensuite l'orateur du jour, Michel PAULIN, membre correspondant de notre Académie, architecte DPLG, Professeur honoraire de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL), cofondateur du Laboratoire d'Analyse des Formes de cette école. Michel Paulin a participé en tant qu'architecte à deux missions archéologiques : l'une en Lybie, dont il nous avait entretenu lors d'une précédente communication, l'autre à Charavines-Colletière, qui fait l'objet de la présente conférence.

Communication.

Le lac de Paladru est un lieu essentiel de l'archéologie néolithique et médiévale. On a retrouvé sur ses rives trois sites médiévaux, dont celui de Colletière – particulièrement bien préservé – a une importance majeure à l'échelle européenne, pour la période concernée. Cette période est les environs de l'an mil, une époque de transition qui voit la disparition des structures carolingiennes et précède la mise en place de la féodalité.

Michel PAULIN commence par exposer les contraintes techniques de fouilles subaquatiques qui, pendant près de quarante ans (de 1971 à 2009) ont occupé plus de 35 spécialistes, sans compter les nombreux étudiants et stagiaires. Les vestiges archéologiques ont été proprement scellés par l'accumulation de craie lacustre, lors de l'abandon brutal du site par ses occupants. Parmi de nombreuses autres techniques, la dendrochronologie permet de dater à l'année près la période d'activité : de 939 à 1034. À cette date, la montée brutale des eaux aura conduit les chevaliers paysans du lac de Paladru à se déplacer vers des mottes castrales, où ils reconstituent, plus en hauteur, leurs petites châtelainies.

Le conférencier présente successivement l'architecture des bâtiments, dans la mesure où l'on peut la reconstituer, puis un certain nombre d'objets de la vie quotidienne, retrouvés au cours des fouilles, permettant de ressusciter la petite société de colons qui a occupé Colletière pendant un siècle : résidus d'aliments, os d'animaux, restes de textiles, clefs, vaisselle, chaussures (y compris chaussures d'enfants), pièces de jeux de société, instruments de musique, monnaies, pirogues, et bien évidemment une multitude d'armes. Tous ces objets arrachés au lac et gorgés d'eau ont subi d'indispensables traitements de haute technicité pour les assécher progressivement et en assurer la conservation. Ils sont aujourd'hui d'incomparables témoins d'une société disparue.

Discussion académique.

Le président Christian GAILLARD remercie le conférencier pour cette riche et passionnante communication. Il s'interroge, à titre personnel, sur le choix de fouiller sur des secteurs triangulaires et non carrés, comme il est habituel. La réponse est d'ordre géométrique : le carré est déformable, à la différence du triangle. On peut ainsi interrompre et reprendre les fouilles sans que soit modifiée la maille utilisée.

Joseph REMILLIEUX souhaite revenir sur la pile Mélusine de Grenoble, ayant servi à traiter les vestiges. Quel était le mécanisme de ce procédé ? Réponse : la pile atomique, qui est protégée par l'eau, est utilisée pour produire des rayons gammas. Un polymère introduit dans l'objet le fige, pour ainsi dire, permettant d'en conserver la forme, à défaut de la substance.

Jean-Noël GUINOT s'étonne qu'il n'ait pas été fait mention de céramiques. C'est là une regrettable omission, confesse le conférencier, car les débris de céramique étaient présents en abondance sur le site, dans un dépotoir ou même ailleurs. Il s'agit de pièces d'origine locale, de vaisselle noire notamment, provenant sans doute de Roanne. On s'étonne de n'avoir pas retrouvé de four de potier sur place. Il semble que les occupants du site n'utilisaient pas de vaisselle à feu, et recouraient pour chauffer leur soupe à la technique des pierres chaudes.

Jean-François REYNAUD fait remarquer que le décor des fonds est le même que celui des monnaies contemporaines. Sur les chantiers terrestres, on trouve de la céramique, mais pas de matériel en bois ni en fer. Il reste que c'est là une société très originale, où les paysans sont aussi des cavaliers, des musiciens – des chevaliers paysans. Le conférencier abonde dans ce sens. Le terme de chevalier paysan a d'ailleurs connu un certain succès, qui n'est pas sans rapport avec son utilisation dans le film d'Alain Resnais, *On connaît la chanson* (1997). Michel Colardelle et ses collaborateurs en ont d'abord conçu une certaine irritation. Mais le cinéaste est venu lui-même sur le lieu de fouilles, avec son actrice principale, pour rassurer les archéologues quant à son intention moqueuse. Il s'est engagé alors à présenter les fouilles de Charavines lors des projections promotionnelles du film, et a de la sorte apaisé les esprits.

Jean-Claude DECOURT s'interroge sur l'absence de nécropole comme de lieux de culte. Malgré tout le matériel recueilli, le site apparaît comme « sans humains ». Y a-t-il eu des prospections terrestres alentour pour tenter de combler ce vide ? Sans résultat, répond Michel Paulin. Mais une chose est certaine : il y avait un arrière-pays pour cette communauté lacustre. Une preuve irréfutable en est que, lors de l'abandon forcé du site, les grosses pièces de bois ont été démenagées, dans l'idée

vraisemblable d'un remploi, tandis que les chevilles étaient laissées sur place. Nous restons cependant devant un grand blanc !

Jean-Pol DONNÉ pose la question des monnaies. L'étude de celles-ci apporte-t-elle des renseignements sur la circulation et d'éventuels échanges commerciaux ? Le conférencier reste évasif et convient bien volontiers que la présence de monnaies contredit l'idée d'un groupe de colons, vivant en autarcie et suffisant à tous leurs besoins.

Avant de mettre un terme à cette belle séance, le président Christian GAILLARD ne veut pas laisser passer l'occasion d'un salubre avertissement géologique. Aux personnes de l'assistance qui auraient en mémoire la conférence sur les falaises d'Étretat, il est nécessaire de rappeler que la craie marine n'a rien à voir avec la craie lacustre. Il y a craie et craie !

Cette précision ayant été bien entendue, le président lève la séance à 16 h dans une dernière salve d'applaudissements.

Laurent THIROUIN